



REGIONALES 2015

**TEMPS D'ÉCHANGE SUR L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), regroupées au sein des CRESS Basse-Normandie et Haute-Normandie interpellent les candidats à l'occasion des élections régionales pour une Normandie plus forte, plus solidaire, plus créative et plus durable.

4 listes ont été conviées pour évoquer leurs engagements sur l'économie sociale et solidaire ; ont participé à ce temps d'échange :

- Marie-Jeanne GOBERT (Front de Gauche),
- Nicolas MAYER-ROSSIGNOL (Parti Socialiste, Parti Radical de Gauche, Mouvement des Progressistes),
- Claude TALEB (Normandie Ecologie),
- Rodolphe THOMAS (Les Républicains – UDI – MoDem – CPNT).

Introduction - Jean-Louis LAMBERT et Patrick POLLET (Présidents des CRESS Basse-Normandie et Haute-Normandie)

Après avoir remercié les candidats présents et évoqué la validation de la CRESS Normandie au 1^{er} janvier 2016, les Présidents évoquent la réalité socio-économique de l'ESS en Normandie (11% de l'emploi salarié), ses atouts pour l'économie régionale, le développement local et le mieux vivre ensemble encore insuffisamment pris en compte par les politiques publiques. Ils évoquent les mutations économiques, sociétales, environnementales actuelles et la place de l'ESS qui par ses principes de démocratie, de solidarité et de recherche de l'intérêt général met l'Humain au cœur de son fonctionnement.

Après une présentation des propositions des acteurs de l'ESS, rassemblés au sein des deux CRESS, la parole est donnée aux 4 candidats.

Interventions des listes candidates aux élections régionales sur leurs engagements sur l'Économie Sociale et Solidaire

Intervention – N.MAYER-ROSSIGNOL (PS, PRG, Les Progressistes)

N.Mayer-Rossignol souligne 4 points essentiels :

- **La reconnaissance** : le combat est encore d'actualité pour faire comprendre que l'ESS n'est pas une « économie d'en bas », il faut changer d'échelle. Un effort reste à faire quant à la communication, le financement et le côté réglementaire et législatif (intérêt de la Loi ESS et rôle des CRESS à amplifier).
- **Le dialogue** : Il doit être présent entre les acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics ; il est nécessaire de maintenir une vice-présidence à l'ESS.
- **L'intégration** de la politique régionale de l'ESS aux autres politiques de la région. L'ESS doit être perçue comme transversale, c'est une économie du lien, elle ne doit pas être « étanche ». L'innovation sociale doit être prise en compte dans la politique d'innovation et de la recherche. L'accord cadre national sur l'éducation à l'ESS doit être décliné en région. Autre point, la clause sociale doit être soutenue.
- **Le développement d'outils concrets** : il convient déjà de reprendre les outils qui marchent avec quelques réflexions d'ensemble :
 - o La reprise/transmission reste un véritable enjeu stratégique, notamment sous la forme de SCOP,
 - o Les associations doivent bénéficier de conventionnements pluriannuels sur leurs projets, ce qui permettra leur stabilité,
 - o La professionnalisation des bénévoles est primordiale.

Les engagements de la liste PS-PRG-Mouvement des Progressistes :

➔ **Pour la reconnaissance de l'ESS :**

- *actions de sensibilisation et de réglementation via une impulsion politique et financière*
- *dialogue entre acteurs ESS et Conseil Régional à maintenir*
- *maintien d'une délégation ESS au prochain Conseil Régional*
- *mise en place d'instances partenariales : Conférence Régionale ESS, Stratégie Régionale à l'ESS*
- *Intégration de la politique ESS aux autres politiques régionales,*
- *renforcement de la politique d'achats publics responsables en faveur des acteurs de l'ESS,*
- *Intégration de la dimension ESS dans les filières Economie Circulaire, transition énergétique, silver économie*
- *Intégration des dimensions ESS dans la politique menée en faveur de l'innovation*

➔ **Développement d'outils :**

- *Vigilance quant à ne pas trop créer d'outils, démarche inefficace et qui manquerait de visibilité*
- *Enjeu stratégique de la reprise/transmission d'entreprise*
- *Favoriser la pluri-annualité par la mise en place de conventions pluri-annuelles par le prochain Conseil Régional pour favoriser le besoin de stabilité des structures d'ESS*
- *Engager un plan de formation à destination des bénévoles, administrateurs et porteurs de projet des structures d'ESS*
- *Mise à disposition d'un espace public dédié à l'émergence de projets d'ESS*

➔ *De manière générale les engagements de la liste PS-PRG-MdP en faveur de l'ESS s'organisent pour assurer la reconnaissance de l'ESS, instaurer les conditions d'un dialogue entre acteurs ESS et Région, encourager la transversalité, viser à l'opérationnalité des actions. la Région devra être accompagnée par les prescripteurs afin de favoriser l'émergence d'un écosystème favorable aux projets d'ESS et d'assurer la prise en compte des territoires.*

Intervention – MJ.GOBERT (Front de Gauche)

Le Front de Gauche partage les valeurs et l'engagement qui se retrouvent dans l'Economie Sociale et Solidaire. Le but est de développer l'emploi durable, dans un projet de société humaine où est prônée l'égalité.

Afin de favoriser le développement de l'ESS, il est nécessaire de travailler en transversalité. Le but est qu'il n'y ait pas un « empilement » des dispositifs. A l'heure où les collectivités baissent leurs subventions, le Front de Gauche lutte contre les politiques d'austérité.

Des points importants sont intégrés au sein du programme du Front de Gauche :

- **La concertation** : il est nécessaire de favoriser la discussion pour valoriser l'ESS « entre pouvoirs publics et acteurs de l'ESS ancrés sur les territoires »,
- **La transversalité** et l'accompagnement de politiques publiques qui permettent cette ouverture, avec un vice-président dédié.
- **L'autonomie** : pour favoriser auprès des acteurs de l'ESS la naissance de projets ancrés dans leurs territoires, le Front de Gauche prévoit une discussion avec les acteurs de l'ESS autour de la suppression des appels à projets et du renforcement des conventionnements.

Les engagements de la liste Front de Gauche

- Prolongation des acquis des politiques régionales BN et HN menées en faveur de l'ESS
- Création et mise en place d'une politique jeunesse dédiée
- Prolonger le dialogue établi avec les acteurs ESS, les réseaux et les instances de la Région afin d'élaborer des dispositifs de manière ascendante, émanant des besoins et propositions des acteurs
- Favoriser la concertation avec les acteurs et réseaux pour accompagner la Région dans la construction de politiques publiques transversales
- Mettre en place des formations à l'ESS de bénévoles et élus
- Favoriser un travail de coopération par les élus en associant les différentes parties prenantes aux projets
- Envisager d'appauvrir la politique d'appels à projets menée aujourd'hui car cela est contraire aux besoins de stabilité des structures ESS
- S'appuyer sur la CRESS
- Identifier les difficultés freinant la reprise d'entreprises par les salariés
- Mise en place de grands programmes d'investissement pour favoriser le développement d'activités des structures dont les initiatives d'ESS

Intervention R.THOMAS (UDI, Les Républicains, MoDem, CPNT)

R.THOMAS est en tant que Président d'une SEM, comprend les ambitions de chaque territoire. Son but est de faciliter les démarches pour les acteurs de l'ESS.

Il souhaite favoriser le lien social dans les quartiers. Pour cela, des stratégies sont à mettre en œuvre autour des jeunes en difficulté, pour lutter efficacement contre le chômage (ex : l'Ecole de la seconde chance est une réponse pour l'insertion des jeunes). Il est nécessaire de développer l'utilité sociale au sein des quartiers dits prioritaires, en développant la clause sociale.

Concernant l'ESS, plusieurs points :

- Les acteurs de l'ESS doivent **travailler en réseau**,
- Il est nécessaire de **promouvoir les métiers de l'ESS** et le potentiel de ce champ,
- **Favoriser un tissu associatif** normand important,
- **Développer l'ESS** par l'Agence de développement économique dotée de 100 millions d'€,
- rationaliser et permettre la fusion des associations.

Les engagements de la liste LR – MoDem – UDI – CNPT (éléments complétés par envoi mail)

- *Notre liste a à cœur de mettre l'humain au cœur du projet, d'entreprendre autrement par la prise en compte de l'intérêt général plutôt que l'intérêt particulier,*
- *Elaborer la stratégie régionale de l'ESS en lien étroit avec la Chambre Régionale ESS de Normandie, et organiser une conférence régionale de l'ESS tous les ans,*
- *Dédier un élu et des moyens à l'ESS,*
- *Accentuer le travail avec les réseaux d'ESS et promouvoir leur existence et offre de service,*
- *Favoriser les duplications et essaimage d'initiatives réussies et création d'un environnement favorable pour les projets d'ESS,*
- *Faciliter l'implication du système bancaire en matière de transmission/reprise d'entreprise*
- *Création d'une agence de développement pour faciliter l'expansion des projets dans une approche globale d'entreprise, éligible aux projets d'ESS,*
- *Développer le recours aux clauses dans les marchés publics de la Région*
- *Favoriser et accompagner la mutualisation des moyens et compétences entre structures ESS pour accéder aux fonds européens*
- *Promouvoir et soutenir les différents métiers d'ESS*
- *Créer un conseil des chefs d'entreprises ouverts aux représentants de l'ESS*

Intervention – Claude TALEB (Normandie Ecologie)

L'Economie Sociale et Solidaire est déjà intégrée dans certaines collectivités, comme en Région Haute-Normandie. Il faut bien montrer que l'ESS « c'est de l'économie », c'est une autre manière d'entreprendre permettant le développement d'un territoire.

L'ESS est à intégrer dans le projet de transition écologique et social qui est en train de s'opérer, dans un contexte où l'environnement est la source de l'économie de demain.

Dans le programme de Normandie Ecologie, les points suivants sont abordés :

- Une Région solidaire, une Région exemplaire : un **dispositif Région coopérative** à consolider
- Une **réduction du temps de travail à mettre en place** (32H)
- Une Région qui fait sa transition vers une **économie verte**, avec un fonds dédié à l'énergie renouvelable, la rénovation thermique etc...
- Une Région autour de **l'économie du 21^{ème} siècle** : numérique, créative, autour des entrepreneurs sociaux.

Claude Taleb se dit en phase avec les propositions des CRESS. La CRESS doit être intégrée aux réflexions sur la SRDEII, avec des acteurs de l'ESS intégrés aux concertations. Il faut cependant communiquer davantage sur l'ESS, qui reste trop méconnue. L'ESS doit sa plus-value à l'entrepreneuriat social, créateur d'emplois sur les territoires.

Les engagements de la liste Normandie-Ecologie (éléments complétés par un envoi mail) :

- *Prolonger la mise en place du fonds coopératif (pour chaque € versé par les salariés associés, la Région verse 1€)*
- *Assurer la reconnaissance des CRESS pour leur rôle auprès des porteurs de projets ESS et la sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat d'ESS*
- *Favoriser la mise à disposition des compétences des acteurs ESS et des CRESS au service des porteurs de projets ESS*
- *Soutenir l'émergence de projets d'ESS et l'innovation par un appel à projets doté d'1 million €*
- *Approfondissement du volet accompagnement de projets d'entreprises sociales et solidaires mené par l'ADRESS (Agence de Développement Régional des Entreprises Sociales et Solidaires) afin de professionnaliser la démarche et d'accompagner les porteurs de projet en création*
- *Créer un Agence normande de l'ESS (à partir de l'ADRESS) chargée de la promotion et l'accompagnement de l'entrepreneuriat social*
- *Accompagner la création de pôles d'emplois mutualisés dédiés à l'ESS*
- *Identifier les besoins des habitants et valoriser les ressources locales dans le cadre d'une démarche « territoires en transition ».*

A la suite des présentations des engagements des 4 listes candidates aux Régionales, un débat avec le public a permis d'approfondir les positions et propositions.